



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche 1 ter avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle Bureau des pôles de compétences et des établissements d'enseignement supérieur Suivi par : Jean Luc Boulet Tél. : 01.49.55.5513 - Fax : 01.49.55.52.25 Mél : jean-luc.boulet@agriculture.gouv.fr	Secrétariat général 78 rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP Délégation à la mobilité et aux carrières Mission de gestion de l'encadrement supérieur Suivi par : Monique Bricage Tél. : 01.49.55.42.16 - Fax : 01.49.55.41.22 Mél : monique.bricage@agriculture.gouv.fr
NOTE DE SERVICE DGER/SDEPC/N2007-2133 SG/DMC/MGES/N2007-0125 Date: 22 octobre 2007	

Date de mise en application : immédiate
Annule et remplace : -
Date limite de réponse : 16 novembre 2007
Nombre d'annexe : 0

Objet : Appel de candidatures pour un poste de directeur d'établissement d'enseignement supérieur agricole.

Bases juridiques : article R. 812-11 du code rural.

Résumé : ouverture à la vacance du poste de directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (ENITIAA)

Mots-clés : candidature, directeur, ENITIAA

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Service déconcentrés Etablissements publics	Pour information : Syndicats

Avis de vacance de l'emploi de directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires.

L'emploi de directeur de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires sera vacant à compter du 1er janvier 2008.

Cet établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, localisé à Nantes et placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche, a pour vocation la formation d'ingénieurs et de techniciens pour les industries agroalimentaires.

Peuvent faire acte de candidature :

-les fonctionnaires appartenant à l'un des corps d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'agriculture ayant atteint au moins le grade d'ingénieur en chef.

-les professeurs des écoles nationales d'ingénieurs des travaux du ministère chargé de l'agriculture justifiant de cette qualité au 1^{er} septembre 1992, date d'entrée en vigueur du décret n° 92-171 du 21 février 1992 relatif aux statuts particuliers des enseignants-chercheurs des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'agriculture, et de dix années d'activité publique d'enseignement, dont cinq ans au moins dans les écoles nationales d'ingénieurs des travaux ;

Les candidats sont invités à présenter dans une note de quatre ou cinq pages leur propre projet pour l'établissement au cours des prochaines années, projet qui prendra en compte les perspectives décrites ci-dessus de constitution du pôle clermontois et lyonnais. Dans ce document, chaque candidat définira la politique, les développements et les innovations qu'il propose ; il indiquera également la manière dont il entend assurer l'animation de la recherche, la coordination pédagogique, en formation initiale et en formation continue, gérer l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers de l'établissement et représenter celui-ci auprès de ses partenaires.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la réorganisation de l'enseignement supérieur agricole et vétérinaire peut conduire au rapprochement de l'ENITIAA avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire et à participer au pôle de compétences Ouest. Il faut souligner que le mandat en cause pourrait donc s'en trouver abrégé, les missions exercées pourront éventuellement se prolonger au sein de la direction du futur établissement.

Les candidats adresseront leur lettre de candidature, accompagnée d'un *curriculum vitae* ainsi que d'un état des services et travaux accomplis, au directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture et de la pêche - 1^{ter}, avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP avant le 16 novembre 2007 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Pour le Secrétaire général
Le Délégué à la mobilité et aux carrières

Pour le Directeur général de l'enseignement et de la
recherche et par délégation
Le Sous-directeur des établissements et de la politique
contractuelle

Claude POLY

Yves SCHENFEIGEL